

**Commission consultative  
sur l'environnement et le développement durable**



114<sup>e</sup> séance – jeudi, le 6 juin 2013

Salle des comités, 2<sup>e</sup> étage – 18h  
Maison du citoyen 25 rue Laurier



**Procès-verbal**

**Présents**

Mme Mireille Apollon, conseillère district de l'Orée du Parc (n° 6)

M. Pierre Girard, citoyen

M. François Charron-Doucet, citoyen

Mme Victoria Reichel, citoyenne

Mme Diane Vermette, Groupe d'Action Équiterre

Mme Robin Goldstein. Citoyenne

M. Jean-Marie Bergeron, Citoyen

M. Luc Douaire, Citoyen

**Absents**

M. Alain Riel, président, conseiller district de Deschênes (n° 3)

Mme Nicole Champagne, conseillère, district de Limbour (n° 9)

Mme Vanessa Normand, Vivre en ville

**Secrétaire**

M. Alexandre Dumas, coordonnateur de projets en environnement, Service de l'environnement

**Ressources internes**

M. André Turgeon, directeur du Service de l'environnement

Mme Catherine Loriot, coordonnatrice de la politique environnementale

M. Frédéric Tremblay, conseiller en environnement, Service de l'urbanisme et du développement durable

**Ressources externes**

Mme Esther Dormagen, Ellio

Mme Isabelle Curau, Ellio

---

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres  
du Conseil municipal et au greffier

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENT**

**SECRÉTAIRE**

### **1. Mot de bienvenue**

Mme Apollon préside la Commission en l'absence de M. Riel. Elle souhaite la bienvenue aux membres. Chaque membre se présente lors d'un tour de table et Mme Apollon souligne la présence de M. François Charron-Doucet, nouveau membre citoyen à la Commission.

### **2. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

Mme Apollon constate les présences et la réunion débute à 18h05.

### **3. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour suivant, proposé par Mme Vermette et appuyé par Mme Goldstein, est accepté :

#### **Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
2. Constatation des présences et ouverture de la réunion
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès verbal de la séance du 2 mai 2013
5. Signature du procès verbal de la séance du 2 mai 2013
6. Suivi du procès verbal de la séance du 2 mai 2013
7. Date de la prochaine assemblée : *le 5 septembre 2013*
8. **Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :**
  - a. ***Bilan du plan d'action 2009-2013 de la politique environnementale***
9. Période de questions citoyennes
10. Varia
11. Prochaines étapes
12. Levée de l'assemblée

### **4. Approbation du procès verbal de la séance du 2 mai 2013**

L'adoption du procès-verbal de la séance du 2 mai 2013 est proposée par M. Girard et appuyée par M. Bergeron.

### **5. Signature du procès verbal de la séance du 2 mai 2013**

Le procès-verbal de la séance du 2 mai 2013 sera signé par M. Riel lors de la prochaine séance de la Commission.

### **6. Suivi du procès verbal de la séance du 2 mai 2013**

Il n'y a pas de commentaires sur le procès-verbal du 2 mai 2013.

### **7. Date de la prochaine assemblée**

Le 5 septembre 2013.

### **8. Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :**

#### ***a. Bilan du plan d'action 2009-2013 de la politique environnementale***

Avant de débiter la présentation, il est décidé que les questions et commentaires seront formulés à la suite de la présentation de chacun des thèmes. Les discussions générales seront donc gardées pour la fin. À ce moment, les deux personnes ressources du cabinet Ellio, soient Esther Dormagen et Isabelle Curau, arrivent en vue d'accompagner Mme Lorient dans la présentation du bilan et la facilitation des discussions qui s'ensuivront.

Mme Lorient présente le bilan 2009-2013 du plan d'action de la politique environnementale, plan d'action qui sert à démontrer et coordonner les actions contribuant aux objectifs environnementaux de la Ville avec cohérence. Ce bilan comporte un historique, une mise en contexte, une description de la méthodologie utilisée, le bilan de chacun des thèmes ainsi qu'une conclusion. Le bilan se veut qualitatif et chaque action est évaluée selon sa contribution à l'atteinte des objectifs de chacun des thèmes. Les objectifs de chacun des thèmes sont

présentés, les actions phares sont décrites et les résultats sont analysés. À la fin de la présentation des thèmes, un tableau indique l'état de réalisation des actions.

Le bilan nous informe que le plan d'action comportait 74 actions et que 52 de ces actions ont été réalisées et 16 sont en cours de réalisation ou en attente. Seulement 6 actions n'ont pas été réalisées. Les différents plans d'action issus de ou liés à la politique environnementale sont également présentés. Finalement, le bilan 2009-2013 reflète un engagement de l'administration municipale envers la protection de l'environnement et le bien-être de la population.

Cette section comprend les commentaires formulés pour chacun des thèmes :

#### EAU

Des commentaires sont formulés par Mme Vermette et M. Bergeron à l'effet que des comparatifs devront être effectués entre la situation actuelle et la situation en 2009 au début de la politique pour ce qui est de la protection des sources d'eau, la consommation d'eau potable et les eaux usées. M. Charron-Doucet demande si la mise aux normes de l'usine d'Aylmer était une obligation ou une action volontaire de la politique environnementale. Selon lui, le bilan de la politique devrait comporter des actions qui ont été volontaires et initiées par la politique environnementale et non pas des actions qui auraient été réalisées tout de même car requises par la loi ou des règlements.

M. Bergeron se questionne à propos du manque de lien entre les actions phares et l'analyse des résultats. Mme Lorient répond que les résultats sont plutôt analysés en fonction des objectifs. Mme Vermette demande si on doit prendre pour acquis que lorsqu'il n'y a pas de chiffres et de mesures, cela signifie que la Ville ne possède pas de chiffres à ce sujet. La réponse de Mme Lorient est oui, lorsque les chiffres étaient disponibles, ils ont été inclus au bilan.

Mme Vermette mentionne que lors de récentes discussions, il y avait eu insistance que lorsque l'action n'était pas réalisée ou partiellement, il fallait donner les raisons de la non réalisation.

#### AIR

Madame Vermette affirme qu'il y a eu un inventaire municipal d'émissions de GES pour le secteur corporatif et un plan de réduction des GES pour le corporatif. Il serait important qu'au niveau de l'analyse, de ne pas se limiter aux cibles mais de parler de l'extrême difficulté d'avoir des résultats. Il y a un plan d'action pour le corporatif mais pas pour les collectivités. Il y a des cibles pour les deux mais pas de plan pour les collectivités. Mme Lorient apportera des précisions à la prochaine séance sur ce point.

Mme Reichel demande s'il y a des mesures de la qualité de l'air. Ça serait bon de savoir si la qualité de l'air est stable à Gatineau. M. Tremblay mentionne que des bilans sont disponibles sur le site du MDDEFP et qu'Environnement Canada prend des mesures régulièrement, et que la qualité de l'air dans la région est excellente.

#### SOL

Mme Vermette mentionne qu'il faudrait clarifier dans le bilan si les actions phares faisant référence au schéma d'aménagement font référence au schéma actuel ou au schéma en cours de révision.

#### BIODIVERSITÉ

Mme Reichel demande s'il serait possible d'obtenir le pourcentage de territoire qui était en statut de conservation en 2009 versus 2013.

## ÉNERGIE

Mme Vermette mentionne qu'Équiterre s'est opposé à l'utilisation du terme écoquartier dans le processus de révision du schéma d'aménagement (projet de schéma) à moins qu'il ne réponde à des critères acceptés par la communauté. Elle ne pense pas que le quartier Connaught se qualifie en tant qu'écoquartier. Par contre, elle reconnaît le progrès.

## QUALITÉ DE VIE

M. Charron-Doucet trouve étrange de retrouver le contrôle des moustiques dans un plan d'action de politique environnementale.

## COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

M. Bergeron mentionne qu'il n'y avait pas de vraies cibles à atteindre lors de l'élaboration du plan d'action 2009-2013 et donc le bilan est difficile à chiffrer mais on pourrait tout de même essayer d'établir les niveaux de 2009 afin de mesurer la distance parcourue depuis 5 ans maintenant. Madame Vermette propose qu'une introduction parapluie soit faite au bilan afin d'analyser les grands résultats du plan d'action, les grandes réalisations. Il serait alors possible de mettre en contexte les contraintes que la Ville a vécues dans l'atteinte des objectifs. À la fin du document, il faudrait tirer des conclusions, dont celle qu'il y avait trop d'actions dans le plan 2009-2013. Pour chacun des thèmes, il faudrait aussi être en mesure de prévoir et éviter les questions des lecteurs. Monsieur Charron-Doucet, quant à lui, trouve qu'il y a éparpillement et un manque de chiffres afin d'identifier les résultats. Il suggère que dans le prochain plan, qu'il y ait démonstration des coûts directs du plan d'action mais également les coûts indirects (retombées).

Finalement, madame Lorient explique que la prochaine étape de ce processus sera de revenir à la Commission présenter une version révisée du bilan du plan d'action 2009-2013 et un ébauche de nouveau plan d'action 2014-2018 de la politique environnementale. Pour ce faire, l'équipe de la politique environnementale, accompagnée de Ellio, cabinet conseil en développement durable, élaboreront de nouvelles actions selon les thèmes de la politique environnement, les actions en cours ou non réalisées à ce jour, et les grandes priorités en environnement présentement à la ville. La majorité des services municipaux seront consultés à l'interne cet été et cet automne et les personnes ressources de chacun des services seront appelés à participer à l'élaboration du plan d'action, à valider la faisabilité d'inclure certaines actions dans le plan et à s'engager à les réaliser s'il y a lieu, suite à l'adoption éventuelle.

Mme Dormagen résume et catégorise tous les commentaires qui ont été émis par les membres en lien avec le bilan afin qu'il soit modifié et en vue d'un dépôt officiel avec le nouveau plan d'action.

## 9. Période de questions citoyennes

M. Gaétan Provencher, citoyen, demande quand le bilan du plan d'action sera rendu public.

Madame Lorient répond que le bilan sera déposé avec le nouveau plan d'action, probablement en début de l'année 2014 quand le tout sera présenté au conseil municipal pour adoption.

## 10. Varia

Pas de varia

## 11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Bergeron et appuyée par M. Douaire à 20h58.